Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2016-365** **28/04/2016**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 2

Objet : Appel à candidature : un poste de chauffeur (F/H) à la DRAAF Alsace-Champagne-Ardenne- Lorraine (ACAL) et un poste de chargé(e) de mission "campagnol terrestre" auprès du chef du service économie agricole à la Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme (DDT63).

Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme (DDT63) :

- chargé(e) de mission « campagnol terrestre » auprès du chef du service économie agricole
Catégorie A – poste vacant situé à LEMPDES (63)

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (ACAL) :

- chauffeur (F/H)
Catégorie C – poste vacant situé à CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE (51)

La sous-directrice mobilité, emplois et carrières

Signé : Noémie LE QUELLENEC

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Foret
Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme
16, rue Aimé Rudel, BP43
Site de Marmilhat - 63370 LEMPDES

Chargé(e) de mission campagnol terrestre auprès du Chef du Service Économie Agricole

<table>
<tr><td colspan="3">N° du poste :
Catégorie : A</td></tr>
<tr><td colspan="2">Classement du poste catégorie A : 2</td><td>Cotation part fonction PFR : 3 et IPF : 3</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Les deux départements du Cantal et du Puy de Dôme sont touchés par des pullulations récurrentes de campagnols terrestres, avec des impacts économiques très importants.
Le poste est localisé à la DDT du Puy-de-Dôme. C'est un département où l'agriculture tient une place importante au niveau économique compte tenu de la superficie, du nombre de communes rurales et de la géologie. Il compte 7400 exploitations.
Le chargé de mission devra également intervenir dans le Cantal département également très agricole, comptant 5700 exploitations.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Impulser à l'échelle de territoires cohérents (Puy-de-Dôme et Cantal), en partenariat avec les acteurs locaux, des plans de lutte collective, précoce, intégrée (mobilisant tous les leviers biologiques, chimiques et agronomiques) et coordonnée contre les campagnols terrestres. Dans le Puy de Dôme, le secteur prioritaire dans un premier temps est situé sur le territoire de l'AOP Saint-Nectaire à cheval sur les deux départements. Dans le Cantal, le territoire concerné est plus vaste ; le point d'appui administratif y sera la DDT avec laquelle une convention qui définira les rôles de chacun sera élaborée. Ce travail, à vocation interdépartementale, se fera en étroite relation avec avec la DRAAF.
L'objectif du poste est d'initier une démarche de territoire afin que les acteurs locaux (élus et/ou professionnels agricoles) se l'approprient et assurent sa pérennité.</td></tr>
<tr><td>Description des missions exercer ou des tâches à exécuter</td><td colspan="2">Animer des démarches collectives à l'échelle communale ou intercommunale, en partenariat avec la DRAAF, Vetagrosup, les FDGDON, les chambres d'agriculture, les DDPP et les collectivités locales.
Accompagner les acteurs locaux dans la définition et la mise en place des plans de lutte collective, précoce, intégrée, coordonnée et pérenne.
Assurer une veille technique et scientifique.
Réunir régulièrement les comités départementaux de suivi, sous l'autorité des préfets.
Suivre les programmes de recherche financés par le FEDER massif central.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Préfectures, Sous-préfectures, DRAAF, DDT, DD(CS)PP, Instituts techniques et de recherches, chambres d'agriculture, Agriculteurs, Syndicats agricoles, FREDON, FDGDON, GDON, LPO, PNR, Collectivités territoriales.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs :</td><td>Savoir-faire :</td></tr>
<tr><td>Connaissances agronomiques ;
Connaissance des acteurs du monde agricole et des collectivités territoriales ;
Expérience en matière d'animation de réseaux et de diagnostic territorial.</td><td>Très bon relationnel ;
Travail en réseau ;
Bonne expression orale,
Disponibilité (nombreux déplacements) ;
Autonomie.</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">M. Nicolas VENTRE, chef du Service économie agricole - Tél. : 04.73.42.14.10 - nicolas.ventre@puy-de-dome.gouv.fr</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Alsace Champagne-Ardenne Lorraine (ACAL)
Route de Suippes – Complexe agricole du Mont Bernard
CS 60440 – 51037 Châlons-en-Champagne cedex

Direction

Chauffeur (euse)

Poste situé à Châlons-en-Champagne

<table>
<tr><td colspan="3">N° du poste :

Catégorie : C</td></tr>
<tr><td colspan="2">Classement du poste catégorie A : -</td><td>Cotation part fonction PFR : -</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">La DRAAF ACAL exerce ses missions sur un territoire constitué de dix départements. Les enjeux sont majeurs en terme d'animation du territoire et de présence de ses membres (directeurs et chefs de service) sur l'ensemble du périmètre. Des déplacements fréquents sont à prévoir notamment pour le directeur de la DRAAF.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Assure le transport individuel des membres de l'équipe de direction dans le cadre de la DRAAF Alsace Champagne-Ardenne Lorraine</td></tr>
<tr><td>Description des missions à exercer ou des taches à exécuter</td><td colspan="2">Conduire le directeur de la DRAAF et/ou ses représentants dans leurs déplacements réguliers sur l'ensemble du territoire de la région ACAL.

Cette mission requiert des conditions d'exercice particulières :
• Une aptitude médicale est indispensable,
• L'agent doit être en règle au regard de son permis de conduire,
• Disponibilité avec des contraires horaires atypiques,
• Discrétion.

L'agent peut être amené sur des périodes sans déplacement à renforcer le secrétariat général sur le site de Châlons-en-Champagne sur des missions de fonctionnement général et de logistique, notamment pour le parc de véhicules de la DRAAF.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Le directeur de la DRAAF et l'équipe de direction.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Règles de sécurité routière et de transport</td><td>Maîtriser la conduite automobile

Respecter les règles de sécurité routière

S'adapter à la diversité des situations

Faire preuve de discrétion et de maîtrise de soi</td></tr>
</table>

		Avoir le sens des contacts humains
Personnes à contacter	M. Sylvestre Chagnard, directeur régional et/ou M. Laurent Kirchhoffer, directeur régional adjoint Mel : sylvestre.chagnard@agriculture.gouv.fr laurent.kirchhoffer@agriculture.gouv.fr	